

Notre Mémoire

BULLETIN DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS TATOUÉS DU CONVOI DU 27 AVRIL 1944

38

ÉDITORIAL

Qui pour entretenir la mémoire de nos ascendants ?

F

ondée par Pierre Johnson en 1959, l'Amicale des Tatoués eut, de 1959 à 1971, Guillaume Destraves comme premier président. Aucune liste officielle du Convoi du 27 avril 1944 n'ayant été retrouvée, ce fut une

présidence de recensement des survivants, doublée de la recherche de notre hypothétique "sauveur" car nous étions persuadés avoir été en instance d'élimination à Auschwitz-Birkenau. La seconde présidence, celle de Paul Denis, de 1971 à 1988, fut celle de la reconnaissance officielle de notre Amicale avec la remise de son drapeau au cours d'une émouvante cérémonie aux Écoles Interarmes de Coëtquidan. Ce fut également la présidence de l'inauguration des pèlerinages de recueillement à Compiègne-Royallieu et à Auschwitz-Birkenau. La troisième présidence, celle de Georges Bouvron, de 1988 à 1995, fut celle de la joie des retrouvailles biennuelles non seulement aux assemblées générales mais aussi à l'occasion de la galette des rois, aujourd'hui devenue traditionnelle.

“
C'est aux héritiers de nos héritiers que je lance un appel à nous rejoindre pour poursuivre l'œuvre de Mémoire entreprise par leurs aînés.”

S'ouvrir aux héritiers

À mon accession à la présidence de l'Amicale, en 1995, les anciens qui avaient tant donné aspiraient à un repos bien mérité. Pour assurer son avenir, l'Amicale devait se tourner vers les héritiers. Mon appel fut entendu et ce fut l'époque de leur entrée dans notre structure de direction où ils apportèrent leur vision et leurs méthodes de travail qui donnèrent un nouvel essor à l'Amicale. Aujourd'hui, à l'approche du 70^{ème} anniversaire de notre arrivée à Auschwitz-Birkenau, c'est aux héritiers de nos héritiers que je lance un appel à nous rejoindre pour poursuivre l'œuvre de Mémoire entreprise par leurs aînés. L'Amicale en compte déjà quelques-uns dans ses rangs. Pour les héritiers d'héritiers, appartenir à l'Amicale n'est pas forcément agir, mais c'est recevoir Notre Mémoire, connaître les actions menées, faire part de leurs joies ou de leurs peines familiales et, plus tard qui sait, l'âge venant, participer plus activement au maintien de la Mémoire de leurs ascendants, but de l'existence et de la pérennité de l'Amicale.

Je ne doute pas du résultat de ma démarche et c'est dans cette perspective que je vous souhaite à tous, mes chers amis, d'excellentes vacances d'été.

Le président
André Bessière
185.074

Sommaire

2/ > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013
ÉMOTION ET AMITIÉ
AU RENDEZ-VOUS

4/ > VIE DE L'AMICALE

Émotion et amitié au rendez-vous

C'est à Lyon, capitale des Gaules, mais surtout "capitale de la résistance" pour le Général de Gaulle que l'Amicale s'est réunie cette année pour son congrès annuel, les 27 et 28 avril dernier.

C'est nombreux que nous nous sommes retrouvés à l'hôtel Kyriad, près de la gare de Perrache dès vendredi soir pour un

dîner chaleureux de retrouvailles. La journée du samedi débute avec notre Assemblée Générale statutaire. Nous sommes près de 60 autour de nos anciens : André Bessière (185.074) notre président, Louis Carréras (185.228), Joseph Skorski (186.413) et Pierre Jobard (185.784). C'est l'occasion de rappeler qu'il y a exactement 69 ans, le Convoi des Tatoués quittait Compiègne pour son sinistre destin, et de nous rappeler de nos disparus et plus particulièrement de ceux de l'année passée : Marie Puisségur, veuve de Robert Puisségur (186.281) ; Martial Bel (185.044) ; Marie-Josée Lerognon, veuve de Henri Lerognon (185.931) ; Delphin Maillat (185.985) ; Guy Chappuis (185.256) ; Jeanne Tépous, veuve de Tépous Yvan (186.459) ; Ferdonnet Pierre (185.925) ; Jean-Marc Betoulières, gendre de Jean Baumel (185.025).

Montluc. Une occasion pour France 3 de réaliser une interview d'André Bessière qui sera diffusée dans la soirée. Mais aussi d'une petite frayeur, André et Danièle ayant choisi cet endroit pour faire, ensemble, un salto arrière au-dessus d'un mur de la prison de Montluc. Multiples contusions et un réveil difficile le lendemain matin.



Le salto arrière du président !

Nous nous retrouvons à l'issue de l'assemblée pour partager le déjeuner au quartier général Frère, l'ancien mess des officiers de Lyon. L'après-midi débute par la visite guidée du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD), situé dans les bâtiments occupés par Klaus Barbie pendant l'occupation et où étaient "interrogés" les internés de la prison de

Recueillement à la prison de Montluc

Cela ne les empêche pas de visiter ensuite la prison de Montluc où seront incarcérés Michel Caron (185.225) et Charles Siriod (186.411) avant leur départ pour Compiègne et Auschwitz. Une cellule leur a été dédiée et abrite leurs portraits. Le dépôt de gerbe au mémorial de l'entrée de la prison est suivi d'une visite guidée et des



discours de Messieurs Permezol, président de l'Amicale des Rescapés de la prison de Montluc, Rive - directeur de l'ONAC Rhône, et de notre président André Bessière. Moment particulièrement émouvant grâce aux chants de la chorale. Nous quittons la prison en déposant des fleurs coupées aux pieds des rosiers plantés en mémoire des internés, fusillés et déportés de Montluc (environ 8 000 personnes). Le dîner nous réunit à la célèbre brasserie Georges aux décors art déco.

Le "veilleur de pierre"

Les lève-tôt profiteront de la fraîcheur matinale pour découvrir à pied le vieux Lyon, ses petites rues et ses traboules (passages couverts entre les immeubles), si utiles aux résistants pour échapper à la Gestapo.

Retour aux commémorations en fin de matinée pour participer aux cérémonies de la journée de la déportation, les drapeaux de notre Amicale encadrant le "veilleur de pierre" de la Place Bellecour. Notre président mal remis de sa chute de la veille a délégué à notre vice-présidente Danièle Bessière le soin de déposer la gerbe de l'Amicale au pied du monument aux morts. Belles allocutions des officiels, même si on peut déplorer le peu d'intérêt des élus lyonnais pour cette commémoration.

Le traditionnel repas et la tombola ponctuent ces deux excellentes journées très familiales. Nous nous quittons dans les embrassades chaleureuses et la promesse de nous retrouver à la galette et à la prochaine assemblée qui se tiendra les 14 et 15 juin 2014 à Compiègne. Elle sera légèrement décalée par rapport à la date habituelle pour ne pas interférer avec le pèlerinage à Auschwitz qui célébrera les 70 ans du départ du convoi pour la déportation, fin avril. L'ensemble des participants remercie très chaleureusement Michel et Jacqueline Caron et Mireille Pichat pour la remarquable organisation de ces deux journées et leur excellent accueil.

70^e anniversaire Pèlerinage Auschwitz 29 avril au 2 mai 2014

Suite à de nombreuses demandes d'héritiers des Tatoués, nous organisons un Pèlerinage à Auschwitz-Birkenau en 2014. Ce sera l'occasion de célébrer le 70^e anniversaire du départ du Convoi des Tatoués.

Départ le mardi 29 avril, nous serons à Birkenau le 30 Avril, jour anniversaire de l'arrivée du Convoi dans cet enfer, pour nous souvenir de tous les nôtres et leur rendre hommage. Retour le vendredi 2 mai. Le document d'inscription joint vous donnera toutes les informations concernant ce pèlerinage. Le prix à prévoir est de 920 euros par personne, tout compris : voyage A/R en avion par vol régulier, hôtel en pension complète, visites, guide francophone, transferts en autocar, assurances annulation et rapatriement... Supplément pour chambre individuelle : 120 euros.

Les places étant limitées, elles seront réservées par ordre d'arrivée d'inscription. L'acompte de 70 euros devant être envoyé avant le 30 août 2013.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Catherine Nivromont
Les Tilleuls - 2B rue d'Edenbridge
76130 Mont-Saint-Aignan
mail : catherine.nivromont@wanadoo.fr
tél. : 06 09 77 81 20 ou 02 35 71 53 32

ILS ENTRENT DANS LA POSTÉRITÉ

Allée Robert et Pierre Nivromont, Résistants - Déportés



La ville de Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime) a souhaité que la mémoire de Robert et Pierre Nivromont soit pérennisée sur le territoire de la commune où Pierre avait résidé lors de sa retraite. Cet hommage a été confirmé par l'attribution de leurs noms à une voie piétonne. L'inauguration le 8 mai 2013 a donné lieu à une cérémonie au cours de laquelle la plaque de cette voie publique a été inaugurée en présence des élus locaux et d'un public important.

Robert Nivromont, né à Verdun en 1897, engagé volontaire lors du conflit 1914-1918, Croix de Guerre avec étoile pour acte de bravoure, refusait la défaite de 1940. Très vite entré dans la résistance dans le réseau Vengeance puis dans le réseau Pat O'Leary, il a été arrêté en décembre 1943, interné au camp de Royallieu. Il sera déporté en Allemagne par le convoi du 27 avril 1944. Après Auschwitz - Birkenau (186.141), Buchenwald, Dora et Harzungen, il sera libéré à Bergen-Belsen le 13 avril 1945. Il sera fait Chevalier de la Légion d'honneur en 1954.

Pierre Nivromont, né en 1943 à Paris, s'engage en même temps que son père dans le réseau Pat O'Leary (aide aux aviateurs alliés). Sous-lieutenant des Forces Françaises de l'Intérieur, arrêté également en 1943, il suit le même parcours que son père à Auschwitz - Birkenau (186.140) où il reste jusqu'à son évacuation à Flossenbürg, puis les marches de la mort. Il sera libéré à Posing le 23 avril 1944. Il sera fait Chevalier de la Légion d'honneur, puis nommé Officier de la Légion d'Honneur.

Livres



- > **Le Convoi des Tatoués**
Réédition 2010, mémorial de l'Amicale des Déportés Tatoués du 27 avril 1944. L'histoire du convoi des Tatoués, depuis Compiègne jusqu'à la libération et la liste exhaustive des Tatoués. Un livre à posséder absolument ! - Prix : 28 €*
- > **Destin d'un convoi**
DVD de témoignages des Déportés Tatoués. (2 DVD) - Prix : 28 €*
- > **Le Livre d'Or**
Retrace près de 50 années de la vie de l'Amicale - Prix 50 €*
- > **L'Engrenage**
André Bessière. Le parcours Résistant et les arrestations des membres du Convoi des Tatoués - Prix : 38 €*
- > **D'un Enfer à l'autre**
André Bessière. De Compiègne à Terezin, en passant par Auschwitz, Buchenwald, Flossenbürg et Flöha, le périple d'André Bessière et de ses compagnons déportés Tatoués dans les camps de la mort - Prix : 38 €*
- > **Destination Auschwitz avec Robert Desnos**
André Bessière - Prix : 33 €*
- > **Revivre après... L'impossible oubli de la Déportation**
André Bessière - Prix : 27 €*
- > **La Déportation en Héritage**
Danièle Bessière. Les témoignages poignants des héritiers des Déportés Tatoués - Prix : 13 €*
- > **1940-1945 Résistances et Déportations**
Cette mémoire, comment la transmettre de Danièle Déon Bessière, préface de Raymond Aubrac aux Éditions l'Harmattan - Prix : 33,50 €*
- > **Marcel Letertre - Notes de déportation**
Patrick Simon-Letertre. Facsimilés des notes prises pendant toute sa déportation. Témoignage unique, sur le vif, de la vie des camps. 216 pages couleur - Prix : 53 €*

* Prix port inclus, à commander à l'Amicale auprès de :
Christophe Dham - 34 rue Jaillard - 10370 Villenauxe-la-Grande

Commande des livres à l'Amicale

Le numéro précédent de Notre Mémoire recensait les livres écrits par les Tatoués. Si la majorité de ces ouvrages sont conservés aux archives de l'Amicale, ils ne sont pas tous disponibles à la commande. Pour chaque parution, nous avons indiqué où ils peuvent être commandés. Seuls les ouvrages mentionnés comme "disponibles à l'Amicale" peuvent y être commandés.

Prochaines réunions

- > **Galette des Rois**, janvier 2014.
Restaurant Le Marquis, métro gare de Lyon.
- > **Assemblée Générale**, 14 et 15 juin 2014 à Compiègne.
- > **Rappel cotisations**
Cette année a été particulièrement difficile pour les cotisations, malgré les diverses relances. L'Amicale ne peut vivre qu'à condition de bénéficier d'un minimum de cotisations de la part de ses adhérents. Pensez à vous en acquitter. Merci.

Le site Internet

Retrouvez l'actualité de l'Amicale sur son site : www.27avril44.org

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- > **Guy Chappuis** (185.256), le 19 février 2013 à Bangkok. Il avait été déporté à Buchenwald (52.800) et Flossenbürg (9.543). Ses obsèques ont été célébrées le 6 mars au Père Lachaise.
- > **Jeanne Tépous**, veuve de Yvan Tépous (186.459), survenu courant janvier.

L'Amicale adresse ses condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Boutique

**Plaque funéraire. 55 €*
Épinglette. 5 €*
* à commander à l'Amicale - port inclus**

Fiches individuelles pour les archives.

La collecte et la compilation de ces fiches continue et vient enrichir la mémoire de l'Amicale. Pensez à nous les renvoyer pour permettre de mettre à jour les archives de l'Amicale. Plus que jamais, il importe que nous ayons des informations fiables sur chacun des Tatoués, de manière à continuer le grand effort de mémoire déjà engagé.

Médaille commémorative

La nouvelle médaille commémorative de l'Amicale est désormais disponible. Identique à celle du cinquantenaire créée en 1995, elle peut être commandée à l'Amicale pour le prix de 50 €, port inclus.

Plaque commémorative à Auschwitz

Les démarches engagées pour déposer une plaque commémorative du Convoi des Tatoués à Auschwitz sont en bonne voie. Elle pourrait être déposée à l'occasion de l'anniversaire des 70 ans en avril 2014 au cours du pèlerinage qui y sera organisé.